CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Développement du recyclage Développement du recyclage dans le cadre du projet LIFE IP SMART WASTE

Communauté de Communes Coeur du Var

Auteur :

Quartier Précoumin
Route de Toulon
83340 Le Luc
Voir le site internet
Aude Laroche
alaroche@coeurduvar.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

illustration_action

La Communauté de Communes « Cœur du Var » souhaite poursuivre la dynamique de gestion des déchets sur sa commune (diminution des déchets enfouis en 8 ans, de 128kg par habitant). Pourtant le flux « verre » a tendance à stagner sur le territoire de Cœur du Var et reste inférieur au niveau national (35 kg/hab/an) et même du Var. Le flux d'emballages et de papiers est toujours en progression avec la mise en place de l'extension des nouvelles consignes de tri au 01/06/2014.

La Communauté de Communes Cœur du Var mène depuis 2015 une politique encore plus ambitieuse en devenant lauréat de l'appel à projets « zéro déchet – zéro gaspillage » qu'elle souhaite poursuivre en favorisant une augmentation du recyclage grâce à l'aménagement de points tri enterrés en centre-ville permettant aussi une requalification des espaces publics et grâce au déploiement de nouvelles colonnes aériennes dans les écarts pour le verre et les multi matériaux (emballages et papier).

Cette opération a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du projet LIFE intégré SMART WASTE.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Déployer l'aménagement de points tri en centre-ville permettant aussi une requalification des espaces publics.

Résultats qualitatifs

Optimiser les collectes

Amélioration de la qualité du tri

Supprimer les points collectifs sensibles

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Création de 8 points tri enterrés

Ces points tri seront constitués de 2 colonnes ordures ménagères, 2 colonnes emballages et une colonne verre. Des travaux de génie civil pour enfouir les colonnes seront nécessaire.

Création de 10 points tri aériens comprenant 2 colonnes ordures ménagères, 2 colonnes emballages et une colonne verre

Ces colonnes remplaceront des points sensibles sujets à des débordements fréquents notamment en raison d'un nombre important de conteneurs. 1 colonne remplace en effet 5 voire 6 conteneurs.

Déploiement de 30 colonnes verre

La performance de Cœur du Var pour le verre est très nettement en dessous de celle enregistrée au niveau national (35 kg/hab/an) et même du Var

Pour que la collecte en point d'apport volontaire (PAV) soit performante, il est nécessaire de densifier le parc de points d'apport volontaire à 1 PAV pour 250 habitants tout en optimisant leur implantation : proximité immédiate des services (poste, mairie, déchetterie, ...), des établissements scolaires, et sur les parkings de grandes surfaces.

Ces colonnes seront déployées sur l'ensemble du territoire de Cœur du Var.

Planning

Phase 1 : 07/2018 – 12/2020 : réalisation ½ du programme d'investissement

Phase 2 : 01/2021- 06/2023 : réalisation ½ du programme d'investissement

Embauche chargé de mission 07/2018 – 06/2023

Moyens humains

1 technicien

Moyens financiers

494 900 € HT

Moyens techniques

Consignes de tri

Flyer de communication auprès des habitants pour expliquer le changement

Partenaires mobilisés

Les communes pour l'emplacement des PAV et l'accompagnement de la police municipale.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Amélioration du cadre de vie

Facilité pour le tri du verre (présence d'une colonne verre

Grosse trappe plus facile pour déposer les déchets

Personnalisation des colonnes aériennes avec des paysages de leur commune

Difficultés rencontrées

Emplacement des points

Vigilance sur la qualité du tri

Recommandations éventuelles

Communiquer au préalable avec les usagers concernés, si possible les associer au projet

Profiter de l’occasion pour refaire un rappel sur les consignes de tri Ne pas placer les points à proximité des grands axes => dépôts sauvages d’encombrants

---

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | RECYCLAGE DES DECHETS | ENTREPRISE | MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION | EMBALLAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Mars 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur